

# N°19-108 - Avis d'autorisation d'occupation du domaine public - Grand Port Maritime du Havre



- Direction territoriale du Havre -  
Publié le 3 Septembre 2020

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située Route des Etangs – Port 4602, sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4947 et en destinée à être utilisée pour le transport routier de fret de proximité.

## Publication(s)



### AVIS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Département Normandie (DPM) a été déclaré en état de pandémie de COVID-19 en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation du domaine public situé Route des Etangs – Port 4602, sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4947 et en destinée à être utilisée pour le transport routier de fret de proximité.

Le titre de la publicité de presse, le présent avis d'occupation du domaine public, est en vigueur à compter du 03/09/2020.

Le Directeur de l'Etat des Bâtiments de Mer et le Directeur "SAISONS SAJALAN" ont signé avec le Commandant d'Escadron Territorial n° 17-02 pour autoriser l'occupation du domaine public.

Le présent avis d'occupation du domaine public est en vigueur à compter du 03/09/2020.

Le présent avis d'occupation du domaine public est en vigueur à compter du 03/09/2020.

Le présent avis d'occupation du domaine public est en vigueur à compter du 03/09/2020.

## N°19-108 - Avis d'autorisation d'occupation du domaine public - Grand Port Maritime du Havre

PDF - 520.94 KO

 TÉLÉCHARGER

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/publication-de-decision/ndeg19-108-avis-dautorisation-doccupation-du-domaine-public-grand-port>

